

Louvigné de Bais



Depuis 24 ans, je bénéficie de votre confiance pour servir au mieux les intérêts de notre belle commune de Louvigné-de-Bais. Depuis 1995, les missions se sont succédées sans jamais altérer mon implication ni l'écoute et l'attention que tout Maire, soucieux d'œuvrer au bien-être de ses administrés, doit faire preuve au quotidien.

Être Maire et élu local est une tâche lourde de responsabilités, car il n'existe pas de filtre ni de porte dérobée permettant d'éviter les confrontations.

Être Maire, c'est vouloir œuvrer au bien-être et au rayonnement de sa commune.

Être Maire, c'est engager des actions, souvent peu visibles, qui permettent à ses habitants d'envisager l'avenir avec sérénité.

Être Maire enfin, c'est gérer avec prévoyance le budget de fonctionnement afin que la situation financière soit toujours équilibrée et que notre ville soit en capacité de mener des projets de développement.

Ce triptyque est au cœur de ma conception de Maire, et vous ne m'entendrez jamais dévier de ces fondamentaux, pour succomber à des chants et arguments politiques qui, riches de forme, n'en sont pas moins souvent vides de contenu, au regard de l'absence de projets concrets ou réalistes, et du pragmatisme qu'impose la gestion quotidienne d'une commune telle que Louvigné-de-Bais.

C'est la raison pour laquelle je considère qu'il n'existe pas de clivages entre minoritaires et majoritaires, comme peuvent le connaître des agglomérations telles que Rennes, Lyon ou Paris. Nous sommes avant tout des Louvignéens et des Louvignéennes qui vivons ensemble, et les réalités qui sont celles de notre commune, et pour lesquelles nous nous battons tous, placent mon engagement et celui de mes équipes, à un niveau résolument concret pour vous apporter les meilleures solutions et le meilleur cadre de vie.

Pour y parvenir, des questions, nous nous en posons beaucoup. De nos échanges et de nos oppositions, car heureusement il y en a, naissent des propositions assumées qui maintiennent Louvigné-de-Bais dans une dynamique de changement positive. L'immobilisme n'est pas mon crédo : « qui n'avance pas recule » m'a toujours dit mon père.

Toutefois, on ne peut engager des projets d'ampleur, comme ceux qui ont été engagés ces dernières années, sans une équipe soudée, des conseillers dévoués, des bénévoles impliqués, et une ville unie regardant dans la même direction. J'adresse en conséquence mes remerciements les plus sincères à mes équipes et conseillers, mais également à tous les Louvignéens et toutes les Louvignéennes, qui, par leurs actions, souvent discrètes, leurs propositions et leurs soutiens, nous ont permis d'être ceux que nous sommes aujourd'hui, et de réaliser ce que nous avons réalisés.

Depuis toutes ces années, Louvigné-de-Bais n'a cessé d'évoluer et d'engager des actions visant à améliorer la qualité de vie de ses administrés : la construction de la nouvelle salle polyvalente «L'Intermède», la restauration de l'église St Patern et de la chapelle St Job, la création du pôle médical réunissant médecins, infirmiers, orthophonistes, psychologue, dentiste et podologue, sans compter les nombreux aménagements du centre-ville, la réfection du réseau d'assainissement et les projets en cours de construction de lotissements privés et communal. Ces projets témoignent du dynamisme de Louvigné-de-Bais, mais également de l'attractivité, capitale, qui est la sienne, et qui tranche avec le déclin que vivent malheureusement de nombreuses communes.

Louvigné-de-Bais dispose donc de tous les atouts pour continuer à se développer et à rayonner, avec notamment, comme le soulignait récemment la Direction générale des Finances publiques, « des marges de manœuvre importantes pour envisager l'avenir avec sérénité » : une capacité d'autofinancement de 239€ /habitant, 23% supérieur à la moyenne régionale, un endettement de la collectivité en baisse et une dette par habitant inférieure de 13% à la moyenne régionale en 2018.

Nous pouvons donc envisager l'avenir avec sérénité. Les membres du Conseil Municipal qui porteront le projet de l'avenir de notre commune pour les prochaines élections, auront à cœur de s'inscrire dans la logique qui a été la nôtre toutes ces années : Maintenir cette dynamique de changements dans la continuité des valeurs de Louvigné-de-Bais, rassembler les Louvignéens et les Louvignéennes sur des projets concrets d'amélioration de leur quotidien et de leur cadre de vie plus que sur des arguments politiques, tout en poursuivant les projets qui participent au rayonnement de notre belle commune.

Merci pour votre soutien,

Merci pour votre implication de tous les instants,

Merci pour votre confiance.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, avec quelques semaines d'avance, d'excellents congés d'été, qui je l'espère vous apporteront toute la sérénité pour aborder la rentrée 2019 dans les meilleures conditions.

Thierry Pigeon

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
3 à 6	Vie communale Autorisations d'urbanisme CCAS Etat civil Accueil de loisirs Bibliothèque Nouveaux commerçants et artisans
7 à 10	Actualité municipale Travaux Salle multifonctions Bibliothèque Espace rural Urbanisme Assainissement Loisirs, Enfance et Jeunesse Syndicat départemental d'énergie 35 Budget 2019 Subventions Commission commerce - artisanat Divers
11 à 13	Informations municipales Horaires mairie Agence postale Déchetterie Argent de poche Recensement militaire Horaire bibliothèque DésARTiculé Les sapeurs-pompiers Collectif écran Calendrier des manifestations
13 et 14	Informations diverses Timbre fiscal Inscription sur les listes électorales
15	Chronique de la minorité
16 à 22	Vie scolaire Charles Perrault Envol APEL / ENVOL Ecole privée Saint Patern APEL
23 à 31	Vie associative CSF / TPARENTS Anciens Combattants Club Amitiés et Loisirs Arts Plastiques Cabarets du Cœur Pêche Louvignéenne La Vigne au loup Dynamic Gym Les Ptites raquettes Stade Louvignéen football club Volley Palets club
P 32 de couv	Week-end festif

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **M.Gautho - Mme Burger**, 3 rue des Rochettes : abri de jardin
- ✓ **Maillard Mélanie**, le Pin, modification de façades
- ✓ **Auguin Marcel**, 37 rue Mme de Sévigné : clôture
- ✓ **M.Plu - Mme Delaunay**, 31 rue des Fontaines : extension maison d'habitation
- ✓ **M. Poulain Mickaël**, 31 rue Mme de Sévigné : Isolation par extérieur et modification menuiseries
- ✓ **M. Mahieu Armel**, 28 rue des Saulniers : préau

Permis de construire accordés

- ✓ **Sci Ema**, 66 la Chardronnais : extension hangar artisanal
- ✓ **Jeuland Pascaline**, les Champs : réhabilitation d'une grange en habitation
- ✓ **Moussault Samuel**, impasse St Job : maison individuelle

Centre Communal d'Action Sociale

Le samedi 19 Janvier, ce sont 126 personnes qui se sont retrouvées dans la salle multifonctions à l'invitation du CCAS pour le traditionnel après-midi détente.

C'était le premier spectacle organisé dans la nouvelle salle «Intermède» et nous étions particulièrement heureux et fiers que cette primeur soit réservée à nos aînés.

Le groupe de 9 chanteurs « Les Godilleurs De La Flumme » ont assuré un spectacle de qualité, en interprétant des chants de marin avec

beaucoup d'enthousiasme et de gaieté.

Un goûter a été ensuite servi par les membres du CCAS et tous sont repartis heureux de ces bons moments passés ensemble.

Un autre rendez-vous : le samedi 27 avril, c'est au repas annuel, toujours à la salle «Intermède», que les Louvignéens et Louvignéennes de 70 ans et plus étaient conviés. Nous relaterons et illustrerons cette journée lors de notre prochain bulletin.

Les membres du CCAS



Etat civil



Naissances :

- ✓ **Bouvet Kyerann**, 10B rue de la Bouvrie, né le 26 novembre 2018 à Rennes
- ✓ **Le Comte Florane**, 30 rue des Frères A. d'Inville, née le 06 décembre 2018 à St Grégoire
- ✓ **Stasse Owen**, 9 rue Mme de Sévigné, né le 9 décembre 2018 à St Grégoire
- ✓ **Jouault Inès**, 16 résidence des jardins, née le 30 décembre 2018 à Vitré
- ✓ **Gandzounou Harry**, 2 rue des Fontaines, né le 7 janvier 2019 à Rennes
- ✓ **Picoreau Noé**, 29 rue des Fontaines, né le 20 mars 2019 à Vitré

Mariages :

- ✓ **Konaté Rachid et Chapdelaine Sabrina**, 6 résidence du Breil le 29 décembre 2018
- ✓ **Azevedo David et Quelais Karine**, 4 impasse des Rochettes le 28 mars 2019

Décès et Transcriptions :

- ✓ **Fréreux Francis**, le 1er septembre 2018 à Vitré
- ✓ **Lacourly Roland**, le 20 novembre 2018 à Louvigné-de-Bais
- ✓ **Crocq Christine**, le 21 décembre 2018 à Louvigné-de-Bais
- ✓ **Viel Antoinette née Marion**, le 24 décembre 2018 à Vitré
- ✓ **Douin née Couvert Françoise**, le 21 janvier 2019 à Louvigné-de-Bais
- ✓ **Garrault née Prod'homme Josette**, le 3 février 2019 à St Grégoire
- ✓ **Lairie Céléstin**, le 15 février 2019 à Chantepie



Accueil de Loisirs - Camps d'été

Récapitulatif été 2019 :

Les camps :

Trois camps sous tentes sont au programme pour juillet 2019

Les camps :

Camp équitation : Du 10 au 12 juillet 2019 - Ferme pédagogique de GUIGNEN

Pour les enfants nés entre 2013 et 2010 (16 enfants encadrés par 3 animateurs)

au programme :

- 3 séances de poney
- Grands jeux
- Veillées
- Nuits sous tentes

TARIF UNIQUE : 80€



Camps sportifs :

1^{er} camp sportifs : Du 16 au 19 juillet 2019 - Base de plein air à Mézières sur Couesnon

Pour les enfants nés entre 2010 et 2008 (12 enfants encadrés par 2 animateurs)

au programme :

- Vtt
- Tir à l'arc
- Course d'orientation
- Escalade
- Nuits sous tentes

TARIF UNIQUE : 105€



2^e camp sportifs : Du 22 au 25 juillet 2019 - Base de plein air à Mézières sur Couesnon

Pour les enfants nés entre 2009 et 2007 (12 enfants encadrés par 2 animateurs)

au programme :

- Vtt
- Tir à l'arc
- Course d'orientation
- Escalade
- Nuits sous tentes

TARIF UNIQUE : 105€



Au centre :

Vacances Juillet/Août :

Le centre sera ouvert une grande partie de l'été et fermé 3 semaines au mois d'août.

Ouverture de 7h30 à 18h30 du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 26 au vendredi 30 août 2019.

Il y aura 4 sorties d'organisées : le mardi 9, le lundi 15, le vendredi 26 et le jeudi 1^{er} août.

Les lieux de sorties ne sont pas encore définis.

Un nombre important d'activités seront programmées afin que les enfants passent d'agréables vacances en notre compagnie.

Renseignements et inscriptions :

par mail : clsh.louvignedeBais@orange.fr

La Bibliothèque

Depuis le 01 janvier 2019, dans le cadre de la mise en place du réseau des bibliothèques du Pays de Vitré, l'adhésion à la bibliothèque de Louvigné-de-Bais est gratuite.

Si vous souhaitez bénéficier du prêt de livres, de revues, de CD et de DVD n'hésitez pas à venir vous inscrire.

Vous aurez également accès à des ressources en ligne proposées par le Département via la médiathèque départementale, tels que la presse, la musique et l'autoformation.

Pour des petits moments en famille ou entre amis, des espaces de jeux de société sont mis à votre disposition.

Des animations ponctuelles et régulières sont proposées. Une animation pour les enfants de 0 à 3 ans, proposée par Fanny Corbé de l'association « Histoires de grandir », a lieu tous les mois et permet d'accueillir jusqu'à 28 enfants. Les enfants de l'école Charles Perrault et de l'école Saint-Patern viennent à la bibliothèque cinq fois dans l'année.

Un spectacle en fin d'année est proposé aux habitants.

Nous participons à deux prix littéraires.

- Un prix romans pour les adultes,

le prix « A la foli'ère ». Vous avez du 1^{er} mars au 30 octobre 2019 pour lire les 6 romans de la sélection.

- Un prix lecture pour les enfants de la maternelle au CM2, « le prix des incorruptibles ». Vous avez jusqu'au 18 mai pour lire et voter.

Venez nous retrouver à l'étage du centre culturel au 18 rue Anne de Bretagne,

le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 13h00. L'accès à la bibliothèque se fait par la rampe située du côté du parking de l'école.

Vous pouvez nous contacter par mail, bm.louvignede-bais@gmail.com, ou bien par téléphone, 02 99 76 95 22. Pour suivre nos actualités vous pouvez vous connecter à notre blog, <http://bmlouvignede-bais.wordpress.com>.

Le fonctionnement de la bibliothèque est facilité grâce à la présence des bénévoles. C'est pourquoi nous recherchons toujours des personnes qui aimeraient s'investir dans la vie de la bibliothèque. Si vous avez le sens de l'accueil et un intérêt pour le livre et la lecture, si vous aimez travailler en équipe et si vous savez utiliser l'outil informatique, n'hésitez pas à venir nous en parler.



Du nouveau chez les commerçants et artisans

Emilie MONNIER, Une nouvelle conseillère en immobilier à Louvigné.

Nouvellement installée à Louvigné-de-Bais, Emilie Monnier est conseillère en immobilier pour le réseau national Safti. Elle propose des services d'aide à la vente de biens immobiliers sur le secteur.

- Estimation réaliste gratuite
- Recherche de biens pour les acquéreurs
- Communication d'envergure
- Reportage photo par un professionnel
- Partenariat avec des diagnostiqueurs et courtiers
- Partenariat avec des professionnels du bâtiment pour apporter des devis en cas de travaux.
- Accompagnement des vendeurs et acheteurs jusqu'à

la signature de l'acte authentique chez le notaire.

Elle rémunère aussi à hauteur de 10% de ses honoraires, en cas de vente, les personnes lui ayant fait parvenir des informations sur un bien à vendre.

Contact : 06 09 86 83 90
emilie.monnier@safti.fr

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Par avance, Merci.



La Ferme de Saud Cour

Elodie & Jérôme vous accueillent sur leur exploitation laitière pour vous faire connaître leur métier, la production laitière. Ils ont choisi l'accueil en ferme pédagogique et ferme de découverte car ils souhaitent vous rencontrer, échanger et vous présenter leur ferme laitière conduite en Agriculture Biologique. Pour la ferme pédagogique, ils accueillent des groupes et des classes toute l'année. Les enfants ont la possibilité de découvrir la vie de la ferme, les animaux de l'élevage laitier (veaux, génisses et vaches), les champs et les prairies, la basse-cour et aussi le potager. Leur ferme est un support d'apprentissages, de questionnements sur l'environnement, le respect de la vie, de soi et des autres. Une autre manière d'apprendre en s'amusant et de

s'éveiller à l'environnement qui nous entoure.

En ce qui concerne la ferme de découverte, nous n'avons pas tous dans notre entourage la possibilité de visiter une vraie ferme. Ils vous donnent rendez-vous pendant les vacances scolaires à l'heure de la traite pour vous faire découvrir la vie de la ferme. Au programme : Aller chercher les vaches au pré, nourrir les petits veaux et retrouver l'intru, participer à la traite des vaches.

Dans le cadre de classes vertes ou de classes de découverte, partez pour une découverte éducative du milieu agricole.

- Capacité d'accueil : 30 pers
- Thèmes : Circuit du lait ; le potager ; la basse-cour ;
- Outils : Traite des vaches, potager,

animaux de la ferme et de la basse-cour.

- Encadrement : 2
- Public accueilli : Centre de vacances - Collège - Cycle 1 - Cycle 2 - Cycle 3 Personnes handicapées mental Personnes âgées

Contact :

Elodie & Jérôme GOBIN, La Ferme de Saud Cour - 23, Saud Cour 35680 Louvigne-de-bais

Courriel : saudcour@hotmail.fr

Tél travail : 02 99 49 01 04

Tél portable : 0684956736



Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet

Salle multifonctions

La nouvelle salle a ouvert ses portes. L'appel aux louvignéens pour le choix de son nom a été fructueux. «Intermède» est le nom choisi, avec deux salles : saltimbanques et arpège.

Les activités des associations ont démarré. Les locaux sont ouverts à la location pour les particuliers. Les conditions et règlement sont à votre disposition en mairie.

Un budget de 30.000 € a été attribué pour le mobilier intérieur. Lors de l'appel d'offres, 3 entreprises ont répondu. C'est « Ouest Collectivités » qui a été retenue pour un montant de 25 577.00 € .

Bibliothèque

Mise en place du réseau médiathèques et bibliothèques par vitré communauté.

Carte d'abonnement unique sur tout le territoire

Catalogue et logiciel communs

Animations intercommunales

Carte d'adhésion gratuite pour toutes les bibliothèques du réseau.

Date d'effet fixée au 31 mars 2019 pour un engagement minimum de 5 ans.

Espace Rural

Propositions :

Réfection des chemins aux lieudits : La Rivière et le Bas Pin

Réfection de la route vicinale du carrefour de la Pichardière jusqu'à la limite Louvigné - Domagné,

Ces projets seront présentés pour le budget 2019

Travaux

Vestiaires Volley

Du fait de la mixité des équipes de volley, une construction de nouveaux vestiaires est envisagée derrière la salle actuelle. A la suite d'un rendez-vous avec l'architecte, le projet serait d'aménager des vestiaires pour les joueurs, un vestiaire arbitre et des sanitaires.

Un réaménagement d'une partie des sanitaires foot, pour accès aux personnes à mobilité réduite, est compris dans l'étude. Une consultation sera lancée.

Chapelle Saint Job

Monsieur Jeuland a rencontré Monsieur Fagault des Bâtiments de France et Monsieur Masson Conservateur des Bâtiments Historiques. Ce dernier n'étant pas favorable au chaînage maçonné sur le mur sous la charpente, de nouvelles solutions de réparations seront présentées.

Eglise

L'architecte a transmis le planning et l'estimation de la tranche 3 des travaux de l'église, qui correspond à la réfection de la tour du clocher. Le coût est estimé à 272 342,12 €.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

Travaux de raccordement

Lors de grosses pluies, l'eau ruisselle sur la terrasse de Mr et Mme Lairie au Bas Pin. Ces derniers ont demandé que les eaux qui proviennent des terres situées au-dessus de chez eux soient canalisées afin d'éviter ce désagrément. Les travaux à réaliser consisteraient à faire passer le ruisseau derrière leur maison. Le coût est estimé à 2000 € .

Urbanisme

Pôle médical

Suite à la validation du dossier de consultation rédigé par Madame Gesland, architecte du pôle médical, le conseil a autorisé Monsieur le Maire à lancer la consultation (16/01/2019).

Lotissement privé - convention de rétrocession

Le conseil municipal a validé la convention de rétrocession du lotissement « Poirier ». Cette rétrocession de la voirie à la commune sera réalisée une fois les travaux totalement terminés.

Nouveau lotissement communal

Le syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré ayant défini le projet de nouveau lotissement communal,

le conseil a autorisé Monsieur le maire à lancer la consultation permettant de recruter un lotisseur.



Assainissement

Travaux de réfection de l'assainissement

Les travaux de réfection du réseau d'assainissement qui ont débuté rue Mme de Sévigné, se poursuivront rue Guy d'Espinau pour finir rue Saint-Patern.

Pendant la réalisation des travaux, la rue Mme de Sévigné sera fermée à la circulation. Le coût de cette déviation, prévue pour une durée de 3 mois, est à la charge de la commune.

Par ailleurs, un enrobé complet de la rue Mme de Sévigné, sera réalisé avant la rétrocession de la RD 777 à la commune.

Pour la réalisation des travaux de réfection de l'assainissement, le conseil municipal a sélectionné les entreprises suivantes :

	Entreprise	Montant
Lot assainissement	Plançon Bariat	449 699,50 €
Lot contrôle	A3SN	4 565,50 €
Total		454 265,00 €

Tarif assainissement 2019

Le conseil municipal a validé une augmentation de 1% des tarifs assainissement pour l'année 2019.

Objet	Tarif 2019
Prix du m ³	2.09 €
Abonnement par semestre	4.84 €
Forfait	9.71 €
Participation pour raccordement	350.93 €

Loisirs, Enfance, Jeunesse

Cantine : inscriptions

Les parents doivent inscrire ou désinscrire leurs enfants avant 8h le matin via le site informatique « Parascol »

Pour les non-inscrits, une majoration de 2€ par repas est validée à l'unanimité par le conseil.

De nombreuses familles n'ont pas suivi cette démarche et demandent que cette majoration soit supprimée. A l'unanimité, le conseil décide que pour cette période novembre, décembre elle soit ramenée à 1€.

A partir de janvier aucune réclamation ne sera possible.

Cantine : achats :

Un four à 10 niveaux : 6835€ HT

22 blouses : 673,99€ HT

Affaires scolaires :

Ecole Charles Perrault

Participation pour les fournitures scolaires : 30,37€ par élève

Ce qui donne : 30,37€ x 187 = 5679,19 €

Participation pour le petit équipement : 22,29€ par élève

ce qui donne : 22,29€ x 187 = 4168,23€

Ecole Saint Patern

Participation au titre du contrat d'association

Pour les maternelles : 1349€ x 35 = 47215,00€

Pour les primaires : 425,76€ x 56 = 23842,56€

Pour les fournitures scolaires : 30,37€ x 117 = 3553,29€

Syndicat Départemental d'Énergie 35

Adhésion au service de maintenance des points lumineux

La commune a décidé d'adhérer au service de maintenance des points lumineux proposé par le SDE35. Pour un coût de 22,40€ par point lumineux le SDE prend dorénavant en charge l'ensemble de la maintenance du réseau et en permet une gestion plus fine (cartographie des points lumineux, consommation par rue, priorisation des améliorations...).

Effacement des réseaux

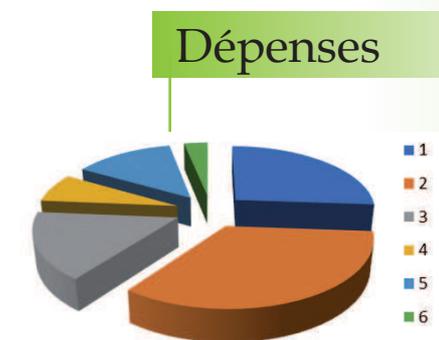
Les travaux de réfection du réseau d'assainissement sont lancés rue Mme de Sévigné, cité Bel Air, rue Saint-Patern, et rue Guy D'Espinau. Afin d'éviter d'avoir à refaire des tranchées ultérieurement, la commune a décidé de réaliser, en parallèle de ces travaux, l'effacement de la totalité des réseaux pour les voies concernées. Ces travaux seront financés par la commune et le SDE 35. Le montant restant à charge pour la commune sera de 404 960 € .



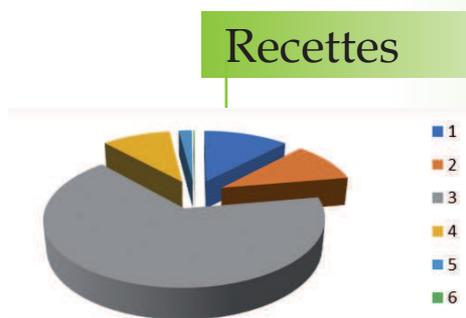
Budget communal 2019

FINANCES

Section de fonctionnement

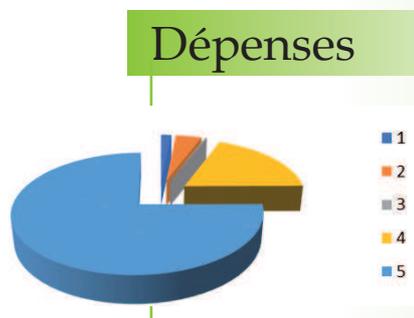


1	Charges à caractère général	431 200.00
2	Charge de personnel	638 117.47
3	Virement section investissement	414 406.15
4	Dépenses imprévues	20 000.00
5	Charges exceptionnelles	129 700.00
6	Divers	11 000.00
TOTAL		1 878 610.40

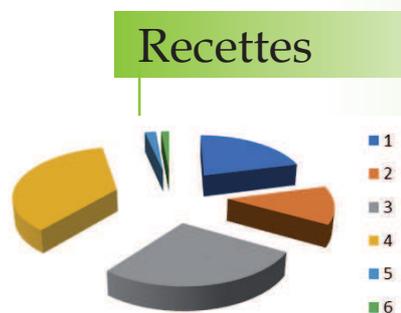


1	Excédent antérieur reporté	226 011.40
2	Produit de services	192 500.00
3	Impôts et taxes	1 239 302.00
4	Dotation et participation	182 797.00
5	Loyers	35 000.00
6	Divers	3 000.00
TOTAL		1 878 610.40

Section d'investissement



1	Dépenses imprévues	40 000.00
2	Emprunts	100 500.00
3	Immobilisations	7 000.00
4	Installation et équipement	466 500.00
5	Travaux	1 850 794.76
TOTAL		2 464 794.76



1	Excédent reporté	515 507.26
2	Virement section fonctionnement	302 898.38
3	Dotations et fonds divers	678 613.12
4	Subvention	882 826.00
5	Vente de terrains	50 000.00
6	Amortissement	34 950.00
TOTAL		2 464 794.76

Récapitulatif des budgets annexes

	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	243 061,30	665 806,36
Beau soleil	125 350,00	127 621,51
Villa bleue	53 000,00	99 917,01
Centre de secours	62 968,19	61 142,04
Les manoirs 3	100 275,02	50 135,01
Pôle médical	100 000,08	1 446 500,00

Subventions 2019

Subventions pour voyages scolaires :

Une subvention de 1399,14 € est attribuée à l'école Charles Perrault pour un voyage scolaire des CM1 et CM2 à Paris.

Une subvention de 1800 € est accordée à l'école St Patern pour une classe de neige (CE2-CM1-CM2)

Ces subventions sont attribuées sur le principe 12,5% de la somme restant à la charge des familles.

Pour les photocopies, la même dotation que l'an dernier est reconduite.

Transports scolaires : école Charles Perrault

Une subvention de 2700 € est attribuée

Subventions communales

Louvigné-de-Bais Volley Ball	2000,00 € + 150 € stage
Stade Louvignéen football club	2 200,00 €
Petites raquettes	Achat d'une table
Club amitié loisirs	265,00 €
Anciens combattants	180,00 €
Dessin « atelier d'arts plastiques »	150,00 € stage + 1 400,00€ + 700€ participation four
Pêche louvignéenne	300,00 €
Aéropavi	140,00 €
Playmo aventure	160,00 €
Comédiens de la vigne au loup	1 400,00 €
Dynamic gym	200,00 €
Incrévables	400,00 €
Danse louvignéenne	1 700,00 €
Chasse	150,00 € + 500,00€ pour le piégeage.
L'Envol	750,00 €
L'A.P.E.L.	470,00 €

Subventions éducatives hors commune

Lycée polyvalent Jean-Baptiste Le Taillandier à Saint Aubin du Cormier	45,00 €
Bâtiment C.F.A Saint Grégoire	45,00 €

Subventions diverses extérieures

Solidarité paysanne	56,00 €
A.D.M.R . service à la personne	200,00 €
Prévention routière	56,00 €
les restaurants du cœur	160,00 €
L'outil en main Châteaubourg	16,00 €
Secours catholique	160,00 €
Judo club Domagné	128,00 €
Hand Ball Retiers	16,00 €
Parc mob Retiers	50,00 €

Subventions santé hors commune

France Adot	56,00 €
F.N.A.T.H.	56,00 €
Alcool assistance	56,00 €
Ligue contre le cancer	56,00 €
Rêves de clown	56,00 € si demande
A.F.M.	56,00 €
Bistrot mémoire	56,00 €
Ass. Régionale des laryngectomisés	56,00 €
S.O.S. Amitié	56,00 €
Ligue contre la sclérose en plaque	56,00 €



Divers

Adhésions 2019

L'adhésion à l'AMF 35 est de 756,60€ . Les membres du conseil décident de la maintenir par 15 voix pour et 1 abstention.

L'adhésion à l'AMR 35 est de 101€ . Les membres du conseil décident de la maintenir par 15 voix pour et 1 abstention.

Personnel

-Les primes de fin d'année pour le personnel seront augmentées de 1%, soit un total de 608,31€ .

-Les différentes primes attribuées au personnel communal, au regard des postes occupés, devront être regroupées dans un seul régime indemnitaire : le RIFSEEP ((Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Contrairement aux primes actuelles, ce nouveau régime rentrera dans la base des retraites des agents. Le conseil lance la procédure de refonte de ce nouveau régime indemnitaire, le dossier sera transmis au centre de gestion et revalidé en cours d'année.

ARIC

L'adhésion à L'ARIC est renouvelée pour l'année 2019 pour un montant de 532€ .

Centre de gestion

La commune, via le centre de gestion, a un contrat « assurance risques statutaires », pour le remboursement des arrêts de travail des agents travaillant + de 28 heures par semaine. Ce contrat est renouvelé, donc à remettre en concurrence. Le centre de gestion se chargera de cette consultation au nom de la mairie.

Trésorerie

Suite au jugement de la Banque de France, transmis à la perception, la dette de cantine d'un habitant de Louvigné-de-Bais d'un montant de 427,56€ est mise en non-valeur.

Suite à la mutualisation de la garderie en septembre et après avoir réalisé les dernières écritures de 2018, le budget de la caisse des écoles est en cours de clôture.

Vitré Communauté

En octobre 2017, 21 communes, dont Louvigné-de-Bais ont adhéré au service commun en informatique. L'autorisation d'adhérer est accordée à 16 nouvelles communes et 3 CCAS.

Comptes administratifs

Monsieur Pigeon présente les différents comptes administratifs de la commune. Après le retrait de Monsieur le Maire, Monsieur Mouton en demande le vote et la validation.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

Centre commercial Beau Soleil

Pour l'année 2019, la variation de la révision des loyers est de 3,8%. Cette révision est supérieure à l'augmentation maximum de 1% qui avait été décidée les années précédentes. Au regard des difficultés rencontrées par certains commerçants du fait de la fermeture de l'épicerie, les loyers ne seront pas augmentés cette année.

Achat de terrain

Afin de finaliser l'acquisition des terrains situés à la Chardronnais en vue de créer une zone artisanale, la parcelle de Monsieur Viel, d'une surface de 8950m² est achetée au prix de 3,25€ le m².

Commission commerce - artisanat

Epicerie

Le magasin est en liquidation judiciaire. Il faut donc attendre que le mandataire étudie le dossier. Des candidats repreneurs se sont présentés, mais c'est le mandataire qui décidera.

En attendant, la municipalité prévoit de faire quelques travaux dès qu'un repreneur sera nommé.

Une révision des loyers des commerces sera faite très prochainement afin de consolider l'activité commerciale. En outre, Vitré Communauté donnera aussi une subvention pour réouverture du dernier commerce.

Boucherie

La municipalité étudie aussi un projet de rénovation de la partie magasin pour de meilleures conditions de

travail et un meilleur accueil des clients. Le conseil se prononce à l'unanimité pour ces travaux

Française des plastiques

La société souhaite s'agrandir. Pour effectuer les travaux, il est demandé une mise à disposition d'un terrain appartenant à la commune (situé entre le garage et le contrôle technique) et exploité par un agriculteur. Une convention est établie entre l'entreprise LFP, la commune, le locataire et le département.

Après les travaux, il est bien précisé que LFP remettra en état le terrain,

Après la sortie de Mrs Pigeon, Jeuland, Géraux et de Mmes Moreau et Baron, le conseil accepte cette convention.

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h

(2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 11h)

Tél : 02.99.49.00.20

etatcivil.louvignedeBais@orange.fr

Agence Postale

2 place de l'église : 02.99.49.00.79

Horaires d'ouverture :

Le Lundi de 14 h 45 à 17h45

Du mardi au samedi de 9 h à 12h

Horaires de la Déchetterie

Déchetterie

Lundi	10 h 00 – 12 h 00
mercredi	9 h 00 – 12 h 00
Vendredi	9 h 00 – 12 h 00
Samedi *	9 h 00 – 12 h 30 14 h 00 – 18 h 00

Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 € .

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est **obligatoire** de se présenter en mairie **dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans**. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Horaires de la Bibliothèque

18 rue Anne de Bretagne : 02 99 76 95 22

bm.louvignedeBais@gmail.com, <http://bmlouvignedeBais.wordpress.com>.

Mercredi de 14h30 à 17 h 30

Vendredi de 15h30 à 18 h30

Samedi de 10 h à 13 h

DésARTiculé

La 15^e édition du festival désARTiculé se déroulera du 15 juin au 7 juillet 2019 dans 7 communes du Pays de Vitry :

Bais, Taillis, St Germain du Pinel, Vergéal, Moulins, Louvigné-de-Bais et Martigné-Ferchaud.

Il y en aura pour tous les goûts : théâtre, musique, hip-hop, etc !

Il y en aura pour tous les âges.

Il y aura des marchands de légumes à Taillis, des « Vedette » à Moulins, et même des Barjes à Louvigné-de-Bais ! Gratuit dans toutes les communes, prix libre à Moulins

Le festival désARTiculé à Louvigné-de-Bais sera le 6 juillet à la zone de loisirs.

Vous pourrez échanger autour d'un verre, ou d'une crêpe sur place !

Pour savoir où sont situés les endroits « désARTiculés » de cette année, pour attiser vos yeux, vos zygomatiques et vos oreilles, et pour vous concocter un beau programme, rendez-vous sur www.ruedesarts.net

Rue des Arts œuvre depuis 2004 à faire des Arts de la Rue un vecteur d'égalité entre les citoyen.ne.s. En adhérant à Rue des Arts, vous soutenez :

- la diffusion de spectacles d'Arts de la Rue (Théâtre, cirque, fanfares, marionnettes...), même en milieu rural !

Pour s'amuser, s'ébahir, s'étonner ensemble mais aussi se rencontrer au gré des villages...

- les « résidences » d'artistes : Pour permettre aux Cies de disposer d'un lieu afin de créer leurs spectacles

- les actions culturelles à destination de tous les publics : Pour permettre la rencontre entre artistes et habitant.e.s (établissements scolaires, centres sociaux, maisons de retraite,...)

- la professionnalisation d'une partie de l'équipe de l'association : Pour créer des emplois de qualité dans le secteur culturel. Pour que cette belle aventure humaine et artistique puisse tout simplement se poursuivre...

L'adhésion est une autre forme énergisante d'engagement à nos côtés !

Adhésion à partir de 10€

(Sur le site web ou à la Métrie / 35680 - Moulins)



Les sapeurs-pompiers de Louvigné-de-Bais recrutent

Le 1^{er} décembre 2018, les sapeurs-pompiers de Louvigné-de-Bais ont fêté leur Sainte-Barbe sur la commune de Chancé. A cette occasion, le chef de centre a pu dresser le bilan de l'année 2018.

Statistiques 2018

Au cours de l'année 2018, nous avons assuré 244 interventions dont :

- 101 secours à personnes
- 46 accidents
- 73 opérations diverses
- 24 incendies

Nominations et décorations :

Ont été décoré de la médaille échelon Bronze pour 10 années au sein des sapeurs-pompiers :

- Pascal Pelhatre
- Antoine Bodin
- Mickael Brieke
- François Poirier
- Florian Bourniche

Ont été promu au grade supérieur :

- William Lafosse : Adjudant
- Antoine Bodin : Sergent
- Florian Bourniche : Sergent
- Hervé Fontaine : Caporal
- Sébastien Delaunay : Caporal

L'effectif du centre de secours se

compose de 21 sapeurs-pompiers : 1 officier, 7 sous-officiers, 8 caporaux/caporaux-chef et 5 sapeurs.

Un nouveau binôme d'encadrement en 2019

Le lieutenant Pascal Monnier a cessé ses fonctions de chef de centre au 31 décembre 2018.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le binôme d'encadrement du centre de secours est constitué par l'Adjudant-Chef Benoît Deniard (Chef de centre) et l'adjudant-Chef Olivier Cornée (Adjoint).

Recrutement

Le Centre de secours de Louvigné-de-Bais recrute.

Vous êtes disponible, vous souhaitez vous investir, pourquoi ne pas devenir Sapeur-Pompier ?

Vous voulez découvrir notre engagement, alors n'hésitez pas à franchir les portes du centre de secours, et à venir nous rencontrer, le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 19h00 (manœuvre) ou chaque samedi matin à partir de 10h00 (activités de la garde)

Prenez contact par mail : benoit.deniard@sdis35.fr

Facebook : sapeurs pompiers de Louvigné-de-Bais



Un collectif sur les écrans est né récemment à Louvigné-de-Bais

Un collectif s'est créé sur Louvigné-de-Bais sous l'impulsion du cabinet d'orthophonistes de la commune : Dr Pierre-Emmanuel Bigotte, médecin PMI et médecin généraliste de la commune, les directeurs des 2 écoles Charles Perrault et St Patern, Mme Stéphanie Leroux et M. Ludovic Bouffort, des enseignantes, Mme Marie Jagline, animatrice du RIPAME et éducatrice de jeunes enfants, et Mme Rossard, assistante maternelle, présidente T parents Louvigné-de-Bais et représentante familiale au sein du CCAS. Ce collectif lié à la petite enfance et enfance se concerte afin de faire de la prévention sur les impacts et risques des écrans sur la santé, le langage et la communication et de proposer aux familles des alternatives.

Un projet d'action est en route pour 2019 dans les écoles et les familles, de manière ludique d'une part et sous forme de conférence destinée aux familles et professionnels d'autres part. Mme Julie Fadier, coach parental, est intervenue le 25 avril salle Beau Soleil.

D'autres temps de rencontre sont prévus afin de poursuivre le projet engagé :

- prendre conscience de ses habitudes face à la multitude des écrans et les réduire
- prendre conscience des risques sur le développement global de l'enfant : troubles de l'attention, du langage, des relations avec les autres, addiction...



Calendrier des manifestations

Mai	17/18/19/	Pièce de théâtre de la troupe « Ouvrez les Guillemets » : salle Intermède
Juin	8/9/9/	Volleyades : salle des sports Vide greniers des deux écoles : Rue Anne de Bretagne
	14/15/	Théâtre « la vigne au loup » : salle Intermède
	16/	Kermesse de l'école St Patern : salle des sports
	22/	Fête de l'école Charles Perrault : salle Intermède
	29/	Spectacle du Cabaret du coeur : salle Intermède
	30/	Gala de danse : salle Intermède
Juillet	6/	Spectacles DésARTiculés : espace détente- zone de loisirs
	7/	Chemins en Fête : départ à l'espace détente, zone de loisirs
	25/	Repas anciens combattants : salle Intermède

Septembre

7/	Forum des associations : salle Intermède
7/	Remise des cartes de chasse : salle Club
13/	Tournoi tennis de table : salle des sports

Octobre

4/	Concours de belote organisé par Amitié et loisirs : salle intermède
12/13/	Bourse aux vêtements organisée par T Parents : salle Intermède
12/13/	Concours de palets : zone de Loisirs (salle des sports en cas de mauvais temps)
19/20/	Exposition organisée par Playmo aventure : salle des sports

INFORMATIONS DIVERSES

Suppression du timbre fiscal papier

Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour la délivrance d'un passeport, d'un permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, le timbre fiscal est désormais électronique. Le timbre fiscal papier est supprimé.

Il peut être acheté sur le site timbres.impots.gouv.fr ou auprès d'un buraliste équipé de l'application «Point de vente agréé». Le remboursement d'un timbre électronique, acheté il y a moins d'un an, s'effectue également sur le site timbres.impots.gouv.fr.

Le timbre amende continue d'être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions lorsqu'elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

VOUS AVEZ ACHETÉ UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE IL Y A MOINS D'UN AN, MAIS VOUS N'EN AVEZ PLUS L'UTILITÉ ?

La demande de remboursement se fait sur internet, n'attendez plus !

<p>VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE SUR INTERNET</p> <p>1) Munissez-vous du SMS ou du justificatif reçu lors du paiement afin d'y trouver le numéro du timbre et le numéro de transaction</p>	<p>VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE CHEZ UN BURALISTE</p> <p>1) Munissez-vous d'un RIB et d'un justificatif d'identité (au format pdf, jpg, ou png) et du ticket qui vous a été remis lors de votre achat afin d'y trouver le numéro du timbre, le numéro de transaction et le montant du timbre</p>
<p>2) Flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur timbres.impots.gouv.fr « Demander le remboursement d'un timbre électronique »</p>	
<p>3) Votre remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte courant</p>	<p>3) Votre remboursement se fera sur votre compte courant dans les meilleurs délais</p>

timbres.impots.gouv.fr

Inscription sur les listes électorales

Un nouvel outil particulièrement utile

La direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne, sur service-public.fr, un outil particulièrement utile : une télé-procédure permettant à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter. Autrement dit, les électeurs qui le souhaitent n'auront plus besoin de solliciter les services de la commune pour avoir ces renseignements.

Une procédure simple

Il s'agit là d'une des premières traductions concrètes de la très importante réforme du « REU », le répertoire électoral unique - désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee. C'est ce qui a permis de construire ce dispositif dit « ISE », pour « interrogation de sa situation électorale ».

Concrètement, le système est très simple : une fois sur la page voulue - à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> - l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

Il est vivement conseillé de porter les renseignements tels qu'ils sont inscrits sur les actes d'état-civil. En fait, le programme va chercher le nom de l'électeur dans le nouveau répertoire électoral unique, lequel est « appuyé sur les actes d'état-civil ». Il est notamment conseillé de bien porter les accents ou les trémas sur les noms de famille, de donner le cas échéant les deuxièmes ou troisièmes prénoms... La date de naissance permet également d'éviter de confondre les homonymes.

Si les électeurs constatent qu'ils ne sont pas inscrits, il ne faut pas s'en tenir à un « premier essai » avant de lancer une procédure d'inscription : il vaut mieux bien vérifier que l'on a correctement orthographié ses noms et prénoms, refaire une tentative avec ou sans deuxième prénom... Cette légère perte de temps est préférable au lancement d'une demande d'inscription... alors que l'on est déjà inscrit.

Télé-procédure d'inscription

Si l'électeur en revanche n'est réellement pas inscrit, il peut procéder directement à sa demande d'inscription sur service-public.fr. Que se passe-t-il alors ? « La Dila (direction de l'information légale et administrative, qui gère l'ensemble du site service-public.fr) transmet cette demande et les pièces fournies à l'Insee, qui les met à disposition de la commune concernée, ou bien par le biais du portail Elire, ou bien via le logiciel de gestion de la commune. Ensuite le maire instruit la demande. S'il l'accepte, il en informe l'Insee par le même canal (Elire ou logiciel de gestion), et l'Insee met à jour le REU. » Comme le site ISE « puise » ses données en direct dans le REU, les données sont mises à jour en temps réel.

Le bénéfice est évidemment bien réel pour l'électeur, qui n'a plus besoin de contacter la mairie et a les moyens, facilement, de savoir s'il est inscrit et de ne pas le découvrir le jour du scrutin. Pour les communes, le gain est tout aussi évident - d'où l'utilité pour celles-ci de faire connaître ce service aux électeurs.

Numéro d'ordre

Nos lecteurs qui voudraient tester ce service constateront, dans bien des cas, que le numéro d'ordre qui leur est attribué est pour l'instant le « 0 » c'est normal, Nous sommes dans une année de refonte des listes. La plupart des communes attendent donc la fin de la période d'inscription pour les listes européennes pour renuméroter leur liste en fonction des arrivées et des départs. Pour celles qui ont déjà fait la refonte, les éventuels nouveaux inscrits, quel que soit leur nom et bien que la liste soit alphabétique, apparaîtront « en fond de liste ».

Rappelons que pour cette année, la clôture de la période d'inscription permettant de voter aux élections européennes est intervenue le 31 mars. Pour les années suivantes, elle interviendra « le 6ème vendredi avant le scrutin ». Mais cela ne signifie nullement qu'au-delà de cette date, les électeurs ne pourront plus s'inscrire. L'un des principaux acquis de la réforme du REU est la possibilité, précisément, de s'inscrire toute l'année. Simplement, à l'occasion de chaque scrutin, l'Insee prend « une photographie » à une date définie de l'état de la liste électorale, et définit ainsi ceux qui pourront participer au scrutin. En d'autres termes, une personne qui constaterait le 1er avril, au lendemain de la date butoir, qu'elle n'est pas inscrite, ne pourra pas voter aux européennes du 26 mai, mais pourra parfaitement, en revanche, s'inscrire dans la perspective des prochains scrutins - par exemple les élections municipales de l'année prochaine.





Depuis cinq ans nous sommes trois élus minoritaires à participer au conseil municipal. En 2014, nous avons obtenu près de 40% des suffrages exprimés mais la proportionnelle mise en place pour la première fois ne nous octroyait que trois sièges sur dix-neuf.

Etre élu local dans la minorité ce n'est pas spectaculaire mais c'est indispensable. Faire avancer Louvigné-de-Bais était et reste notre motivation. Le blocage ne servant pas au développement de la commune, mais participer et contribuer par force de propositions en tant qu'élus est la meilleure façon de faire entendre nos voix.

Comment ? En posant régulièrement des questions lors des réunions de conseil municipal. Une nouveauté à Louvigné-de-Bais nous semble -t-il. Nous avons toujours été source de propositions en nous appuyant sur notre programme de 2014. Certaines ont d'ailleurs été adoptées. Les idées pèsent plus qu'on ne l'imagine.

Nous participons à plusieurs commissions, finances, urbanisme, commerce et artisanat, cantine, espace rural, appel d'offres et aussi

à Vitré communauté : transports et développement durable.

Aujourd'hui il reste beaucoup à faire pour améliorer le cadre de vie, favoriser le dynamisme économique, associatif et scolaire afin que Louvigné-de-Bais reste attractive et surtout que les habitants soient écoutés et entendus. En résumé qu'ils soient acteurs de la vitalité de la commune.

A un an des prochaines élections municipales, il va falloir se poser les bonnes questions. Le temps est venu pour nous de penser à l'élaboration d'un projet municipal pour les années à venir, afin de réfléchir à ce que l'on souhaite à court, moyen et long terme.

Certains disent : « on ne peut rien faire, rien ne changera, dans notre petite commune, il n'y a pas beaucoup de moyens financiers ». Nous disons NON, nous croyons à la capacité de tout habitant à participer à l'élaboration d'un projet et à sa mise en œuvre.

Bien sûr, nous savons que ce n'est pas simple de s'engager dans la vie publique d'une commune. Pourtant vous avez des attentes, vous avez des idées, venez en parler, même si

vous ne souhaitez pas vous engager pour six ans.

Dans les mois qui viennent nous allons devoir ensemble réfléchir à ce que l'on souhaite pour Louvigné-de-Bais, définir les points prioritaires et les axes à développer. Pour cela nous aurons besoin de vous, jeunes, actifs, sans emplois, retraités, responsables d'associations, hommes et femmes louvignéens de longue date ou récemment arrivés sur notre commune, pour participer à l'élaboration d'un projet municipal. Vous qui arrivez d'autres communes ou d'autres régions vous avez bien évidemment votre place parmi nous pour participer à l'évolution de Louvigné-de-Bais.

Nous avons besoin de vos idées
Nous avons besoin de vous
Louvigné-de-Bais a besoin de vous

N'hésitez pas à nous contacter directement ou par téléphone

Marie Noëlle Renault
Christophe Ogier
Christophe Couvert



Ecole Charles Perrault

A la découverte de nos projets :

La culture à l'honneur :

Les spectacles du centre culturel de Vitré :

- Cette année l'ensemble des classes de l'école a pu aller assister à un spectacle dans le cadre de la programmation culturelle de Vitré communauté. Au mois de novembre, les élèves de CP et de CE2 ont ainsi pu découvrir un spectacle de jonglage et magie. Au mois de mars, les CM1 et CM2 ont assisté à une représentation théâtrale. Quant aux autres classes, c'est un ciné concert qui leur était proposé, « Toimoinous », au cours duquel Pierre Payan et Eric Philippon animaient en musique et bruitages cinq courts métrages sur les thèmes de la solidarité et de l'amitié. Les élèves de CE1 vous livrent leurs impressions sur ce spectacle !



Les élèves de CE1 au Centre culturel

« Ce matin, nous sommes allés au centre culturel de Vitré pour regarder le spectacle Toimoinous. C'étaient des films sans son et c'étaient deux messieurs qui faisaient les bruits avec des sacs plastiques, des maracas, une trompette... ».

« Il y avait des messieurs qui faisaient de la musique au fur et à mesure des images ».

« J'ai aimé la musique et le ukulélé ».

Charly, Léo et Mathis (CE1)

Nos artistes à l'honneur, cette année :

C'est au tour de Claude Monet et de ses multiples tableaux impressionnistes d'être à l'honneur. Nous découvrons l'histoire de ce peintre ainsi que les techniques d'élaboration de ses œuvres. Et bien sûr, nous nous essayons à nos propres productions.

Ainsi, pont, nénuphars et coquelicots fleurissent les murs de notre école.



L'autre star de l'année, c'est la célèbre Tour Eiffel. Tout le monde l'interprète à sa manière avec des productions diverses et variées. Alors que les PS se penchent sur les quadrillages de la Tour Eiffel, les CE1 se sont essayés aux boules à neige typiques de notre capitale. Les CE2 ont déstructuré la Tour Eiffel, à la façon de Robert Delaunay tandis que les CM ont carrément construit des tours géantes en papier. En MS et en GS, la Tour Eiffel a revêtu ses plus belles couleurs pour mieux la mettre en valeur. Les GS se sont également essayés à la construction de tours en kaplas. Les CP ont, quant à eux, personnifié la Tour Eiffel.

Enfin, les CM ont eu la chance de la visiter lors de leur séjour parisien !



Voyage à Paris :

Lundi 17 décembre 2018, au matin, nous sommes partis vers Paris pour un voyage de trois jours dans notre capitale. Accompagnés de nos guides conférencières, nous avons visité l'île de la Cité et la cathédrale Notre-Dame et fait une croisière en bateau-mouche sur la Seine. Le lendemain, nous sommes montés à la Tour Eiffel et nous avons découvert Montmartre et la basilique du Sacré-Cœur. Le dernier jour, nous avons longuement admiré les chefs d'œuvre du Louvre, en particulier la Joconde que nous avons eu le privilège de voir de très près, mais aussi la Vénus de Milo ou la Victoire de Samothrace. Après avoir visité la Grande Mosquée de Paris, nous sommes rentrés le mercredi soir.

Nous avons beaucoup apprécié de découvrir tous ces monuments et ces œuvres souvent cités dans la littérature par exemple. Pour nous déplacer, nous avons pris le métro, comme de vrais Parisiens ! Ce séjour a aussi été l'occasion d'apprendre à vivre ensemble en toute sérénité.



Les classes de CM1 et CM2

La comédie musicale des CM1 et CM2 :

De septembre 2018 à janvier 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir chaque semaine Anne-Elise Fonteneau, musicienne intervenante du Conservatoire de Vitré. Tous les mardis matin, nous avons adopté notre plus belle tenue de chanteur pour apprendre 8 morceaux du Soldat Rose. C'était difficile mais nous avons été très rigoureux. En classe, nous avons également fabriqué des costumes et des décors, appris des textes, réalisé des affiches, envoyé des invitations, ... Nous avons beaucoup travaillé mais nous étions très motivés par ce projet ! Le 5 février, nous avons eu l'honneur de prendre place dans la nouvelle salle de Louvigné-de-Bais, la salle «Intermède», pour présenter à nos parents et à nos proches notre adaptation de ce conte musical. Nous étions très stressés mais tellement fiers !! Merci à tous d'être venus nous voir !



Les élèves de CM1 et de CM2

La chorale de la maternelle :

Cette année les 3 classes de maternelle se sont retrouvées pour chanter, chaque vendredi des mois de novembre et décembre en salle de motricité. Installés en formation de chorale, les élèves ont appris et chanté avec plaisir quelques chants de Noël afin de préparer le passage du Père Noël à l'école. Pour clôturer la période, lors du goûter de Noël, ils ont eu l'honneur de chanter devant le Père Noël.



Notre cadeau de Noël :

Le 20 décembre 2018, l'Envol a offert une chouette journée aux élèves de l'école Charles Perrault. Les plus grands de l'école se sont émerveillés devant le spectacle de cinéma théâtral, « La magie de Noël ». Certains ont même pu devenir acteurs et aider les personnages à faire revenir l'esprit de Noël dans ce village où ne vivent que des personnes anciennes et où le Père Noël ne s'arrête plus.

Pour les élèves de maternelle, le spectacle s'appelait « Le Père Noël est endormi ». C'était l'histoire d'un lutin qui avait jeté un sort au Père Noël en l'endormant pour toujours sauf si quelqu'un lui rapportait deux précieux cadeaux : de la neige dorée magique et un collier de pierres précieuses. Nous avons donc aidé Delf, le héros de l'histoire, Mikko, le bonhomme de neige, et Joonas, le magicien à retrouver ces cadeaux.

L'après-midi, tous les enfants ont pu savourer le goûter de Noël. Le Père Noël est même venu saluer les élèves de maternelle. Chacun a ensuite trouvé dans sa classe un petit cadeau.

Une école fleurie :

Les élèves de la classe de Petite Section et Moyenne Section ont décidé de fleurir les bordures de fenêtre de leurs classes pour le printemps. C'est donc dès le mois d'octobre que nous avons planté différents bulbes dans des jardinières. Nous avons pu ainsi suivre le développement de la plante et profiter des jolies couleurs des tulipes, jonquilles, crocus et jacinthes lors de leur floraison printanière.

Avec l'arrivée du printemps, c'est aussi le potager de Grande Section qui va reprendre vie.



L'accueil des Tout Petits :

Cette année l'accueil des Tout Petits s'est faite en 3 sessions : une entrée en septembre, une autre en janvier, et enfin une dernière en mars. Ainsi échelonnée et en petits groupes, l'arrivée et l'intégration de ces nouveaux élèves particulièrement sensibles a pu être entourée de plus d'attention.

La présence des Tout Petits est aménageable sur la journée ou la demi-journée, ou encore sur quelques journées dans la semaine afin de respecter au mieux leur rythme physiologique. Ainsi cette année certains d'entre eux peuvent profiter de toutes les matinées à l'école, alors que d'autres y restent pour la journée entière.

L'école à l'heure du numérique :

Les classes élémentaires (du CP au CM2) sont, depuis novembre 2018, équipées de vidéoprojecteurs interactifs et de tableaux blancs. Il est donc désormais possible d'afficher en classe toutes sortes de contenus multimédias et de projeter divers supports pédagogiques (exercices et leçons notamment).

Ces équipements numériques viennent efficacement compléter le dispositif de «classe mobile» déjà existant : il s'agit d'un chariot contenant 12 ordinateurs portables permettant aux élèves d'accéder aux outils informatiques (traitement de textes, d'images, recherche d'informations et de documents, utilisation de logiciels).

Nous avons encore de nombreux projets à vivre jusqu'à la fin de l'année :

- Une visite du musée Robert Tatin (à Cossé le Vivien) avec créations artistiques en volume pour les GS, CP, CE1 et CE2, avec un pique-nique « zéro déchet » le midi.

VIE SCOLAIRE

- Une journée anglaise sur le thème de Pancake's day.
- Le 100^e jour d'école festif avec défis mathématiques, sportifs et artistiques à réaliser par les élèves du CP au CE2.
- Les classes de TPS/PS et MS passeront une matinée aux Jardins de Rocambole à Corps-Nuds. Il s'agit d'un jardin éco-insolite où les élèves participeront à des activités de découverte de la vie au jardin (les plantes du potager, les petites bêtes du jardin, land art...). Cette matinée sera suivie d'un pique-nique sur place.

Inscriptions pour l'année 2019/2020 :

Si vous souhaitez découvrir notre école, la directrice de l'école, Stéphanie Leroux, propose aux familles des visites individuelles et personnalisées. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 02.99.49.07.83.

Nous vous invitons également à venir découvrir nos projets et activités réalisés tout au long de l'année, dans le cadre de notre Grande Expo, prévue le mardi 2 juillet entre 16h30 et 19h.



Goûter de Noël et spectacle de Noël :

Les enfants de l'école Charles Perrault ont eu le plaisir de voir un spectacle de Noël. Cette journée s'est organisée en deux temps, les petits ont assisté à un spectacle « Le père Noël est endormi » et les grands « La Magie de Noël ». Pour clore cette journée, les enfants ont mangé un goûter (viennoiseries + jus d'orange) et chacun d'entre eux est reparti avec un livre en cadeau de Noël. Le spectacle, le goûter et le cadeau sont totalement financés par l'ENVOL, grâce aux bénéfices récoltés dans l'année lors des manifestations.



Loto :

Cette année, l'ENVOL, a décidé de faire un changement concernant son loto. En effet, jusqu'à présent nous l'organisons un samedi en octobre. Pour cette année, nous avons choisi de suivre les conseils de Bernard, l'animateur, et de le mettre le dimanche 17 Mars 2019. Nous sommes ravis de ce changement car nous avons accueilli 380 personnes. Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour l'aide apportée car sans eux rien est possible.

Vente de saucisson :

Pour la première fois, nous avons organisé une vente de saucisson en remplacement de la vente de brioche prévue normalement à cette même période. Nous sommes persuadés du succès de cette vente.

Les manifestations à venir :

*La fête de l'école est prévue le samedi 22 Juin 2019.

APEL/ ENVOL

Recyclage papiers :



Depuis début 2017, l'APEL de l'école St Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault unissent leurs efforts pour collecter les papiers.

En effet, les papiers ne sont plus autorisés dans les sacs jaunes, et nous mettons à votre disposition des poubelles, identifiées APEL/ENVOL pour déposer vos papiers. Vous pouvez les déposer tous les jours et à toute heure dans les poubelles installées à l'arrière de



la mairie. Ces papiers sont stockés dans un local mis à disposition par la mairie. Ensuite, nous nous chargeons de vendre ces papiers à Tri Ouest.

En choisissant nos containers, vous contribuez à la réduction du coût des sorties scolaires des 2 écoles et améliorer le quotidien des enfants.

La dernière vente à rapporter 320€ par école.

Malheureusement, le fruit de notre travail est gâché par quelques incivilités.

Pour rappel les papiers autorisés sont :

- Journaux
- Revues
- Publicités
- Papiers de bureau
- Annuaires (avec ou sans couvertures)
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Enveloppes types papier kraft marron

Il est interdit de mettre des cartons, plastiques, papiers souillés de corps gras, tapisseries et nappes en papier.

Vide grenier :

Tous les ans, les associations l'APEL de l'école St Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault s'associent pour organiser le vide grenier.

Cette année, cette journée est organisée le 09 Juin 2019.

Cette manifestation nous tient à cœur car c'est une journée qui rassemble les associations des deux

écoles et c'est la seule organisée dans le centre de Louvigné-de-Bais . Nous rappelons que les bénéfices de cet évènement sont pour nos enfants et que cela rapporte environ 1000€ par école. Mais elle demande beaucoup de préparation et d'organisation donc sa pérennité dépend du soutien de tous les habitants de la commune.

Si vous vous portez volontaires pour nous aider, n'hésitez pas à nous contacter...

Mail :

videgrenierlouvigne@hotmail.fr

Tél : 06.51.19.96.10

Ecole St Patern

De septembre à mars : un beau début d'année à l'école Saint-Patern

Des spectacles pour découvrir les arts du vivant

Comme chaque année, les enfants de l'école ont participé aux propositions faites par le Centre Culturel de Vitré Communauté.

- Les enfants de CP, de CE1 et de CE2 sont allés assister au spectacle Mille Ans le lundi 3 décembre. Une histoire poétique et philosophique, mise en scène par la compagnie AK Entrepôt, sur l'enfance avec les péripéties d'un « enfant » Milan qui vit sur une île habitée par des personnes bien plus âgées que lui et dont le seul ami est Jonas. Les enfants ont été enchantés de cette sortie culturelle et se sont questionnés sur l'enfance et ses bêtises... Chacun y avait trouvé une interprétation qui lui a été personnelle et a pu exprimer son point de vue et ses émotions.

- Les 44 enfants de maternelle ont assisté au spectacle Tam-Tam le lundi 7 janvier. Ils ont pris le car pour aller voir un spectacle musical original, drôle et interactif joué par Eglantine Rivière et Mathieu Benigno, deux artistes de la Compagnie «Madame Glou». Ils y ont

découvert la communication par les gestes et les percussions, les rythmes et les sons.



Un beau spectacle pour les petits

- Les élèves de la classe de CM ont eu la chance d'assister à une représentation du spectacle « Dormir 100 ans » le mardi 12 mars 2019. Le spectacle a permis d'aborder le thème de l'adolescence, de la puberté, de ses changements et de ses questionnements autour du corps et des sentiments à travers une mise en scène réaliste, pleine de clins d'œil pour les adultes, et très poétique. Ce spectacle de la Compagnie «La Part des Anges» avait été récompensé en 2017 par le Molière du meilleur spectacle pour jeune public. Les enfants étaient ravis et très intéressés.



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Des ateliers pour découvrir la langue anglaise et la musique

- Une collaboration pédagogique s'est nouée avec le Lycée Saint-Exupéry de La Guerche-de-Bretagne. Les enseignantes de maternelle et la professeure d'anglais ont monté un projet pour faire découvrir la langue anglaise à des petits. Les élèves de maternelle ont ainsi participé à deux matinées d'ateliers en lien avec la langue anglaise animés par des étudiantes du lycée partenaire. Au programme : comptines en anglais, fabrication de masques, jeux sur les couleurs, les membres de la famille... Les enfants se sont montrés très intéressés par cette découverte linguistique. Ils ont ainsi pu écouter la langue, la répéter et s'initier à des sonorités et à des

prononciations différentes de leur langue maternelle. Quelques mots sont même restés imprégnés chez certains. Un très bon début d'apprentissage !

- Les élèves de la classe de CM vivent, depuis le mois de janvier un projet Musique à l'École en lien avec le conservatoire de Vitré. Ce projet a pour fil conducteur la musique et la danse bretonne. Chaque semaine, les enfants et leur enseignante y sont initiés par Laure Blanchard, dumiste intervenante qui mêle technique vocale, déplacements et chants. Ce projet se concrétisera en fin d'année par une représentation lors de la kermesse.

Une période de fêtes bien animée...

Comme à l'habitude, les enfants ont célébré l'arrivée de Noël, de ses joies et des vacances durant une semaine bien chargée.

- Le **jeudi 20 décembre**, tous les enfants de l'école Saint-Patern et de l'école Charles Perrault ont assisté à des spectacles offerts par les associations des parents d'élèves : l'A.P.E.L. et l'Envol. Le matin, les enfants de maternelle rejoins par ceux de l'accueil préscolaire des assistantes maternelles ont assisté au spectacle « Le



Des spectacles mêlant le théâtre et l'interactivité avec le public

Père-Noël est endormi » présenté par la compagnie «Cicadelle» de Rennes. Les enfants ont, par des chants et des jeux, réveillé le Père Noël. L'après-midi, ce sont les enfants des écoles élémentaires qui se sont rendus à la salle polyvalente pour y découvrir « La Magie de Noël » proposé par la même compagnie. Cette fois, les enfants ont été bluffés par la magie opérée par le comédien qui par des effets numériques rentraient et sortaient du décor pour faire vivre son histoire. Les enfants ont apprécié ces deux spectacles interactifs, certains ont eu la chance d'y participer de plus près en montant sur la scène avec le comédien.

- Le **vendredi 21 décembre**, avant de partir pour les vacances, les enfants se sont rendus à l'église de Louvigné-de-Bais pour célébrer l'Avent et la venue prochaine de Jésus. Ils y ont fait connaissance avec le Père



Une visite attendue qui a ravi toute la communauté de l'école

Christophe Valéa qui venait officier pour la première fois devant les enfants de l'école. L'après-midi, ils ont reçu la visite du

célèbre personnage habillé de rouge qu'ils attendaient depuis plusieurs semaines pour certains. Lors de cette visite, les enfants ont partagé un goûter et ont reçu un livre et des chocolats apportés au pied du sapin de l'association des parents d'élèves. Le Père-Noël est repassé durant les vacances et a apporté des jeux pédagogiques et didactiques à chaque classe faisant le bonheur des petits et des grands lors de leur rentrée de janvier !

Du sport pour s'entretenir et découvrir de nouveaux horizons

Les petits sportifs de l'école Saint-Patern poursuivent aussi leur développement par les activités sportives à travers des découvertes et des initiations. Un voyage pédagogique pour les plus grands est aussi une bonne occasion de se challenger et d'explorer ses capacités motrices.

- Le **mardi 16 octobre**, les enfants de CP, de CE1 et CE2 de l'école Saint-Patern ont accueilli leurs homologues de l'école Saint-Vincent de Paul de Domagné pour leur traditionnel rencontre de course d'endurance. Ils se sont mesurés par classe d'âge à la course de fond en parcourant des tours du stade. A la fin de cette après-midi, ils ont partagé un goûter avant de rentrer avec leur diplôme !



On court pour se faire plaisir, se découvrir et connaître nos voisins

- Le **lundi 28 janvier**, le rendez-vous était donné aux élèves du CE2 au CM2 à la gare de Rennes, pour le départ en train vers le chalet du Havre à Valloire en Savoie. Cette semaine de classe de neige aura été riche en découvertes dans un cadre accueillant, aux pieds des pistes de ski. Au programme : météo très agréable,



Les enfants de l'école Saint-Patern en classe de neige

neige, activités de découvertes du milieu montagnard, batailles de boules de neige, cani-randonnée et séances de ski tous les jours. Pendant cette semaine, outre la découverte pour certains enfants de la haute montagne, de ses joies mais aussi de ses risques avec une intervention sur les avalanches, les enfants ont pu appréhender les déplacements parfois périlleux sur la neige. Les enfants et les enseignants sont rentrés le dimanche 3 février en fin d'après-midi avec pleins de bons souvenirs et l'envie de repartir en famille !

Et des événements pour vivre ensemble

La vie à l'école Saint-Patern, c'est aussi des moments pour expérimenter et échanger sur le bien vivre ensemble.

- Le **jeudi 24 janvier**, les enfants des deux classes de maternelle ont une nouvelle fois fêté les rois. Comme toujours, ce sont les en-

fants qui ont réalisé les galettes lors de leurs ateliers et ils ont partagé un moment pour les goûter et rechercher les fèves.

- Depuis le début de l'année, l'école Saint-Patern innove en matière de proposition pastorale. En effet, l'équipe a décidé de faire vivre ce temps propre à l'enseignement catholique sous forme de cinq grandes journées appelées « sans cartable ». Durant ces journées à thème : aimer, pardonner, partager, solidarité, respecter ; les enfants de la TPS au CM2 sont mélangés dans

des groupes permettant le tutorat et la collaboration et ils vivent des ateliers menés par les enseignantes et des intervenants bénévoles apportant leur soutien pour l'encadrement ou les propositions de cheminement vers la foi. Ces journées se concluent par un grand rassemblement durant lequel les enfants chantent, peuvent avoir un temps d'intériorité et de prière. Ils font aussi le bilan de la journée en exprimant leurs idées et ce qu'ils retiennent pour améliorer leur vie à l'école et à l'extérieur pour bien vivre ensemble.



Des échanges constructifs qui font avancer la réflexion et le vivre ensemble chez chacun



Cette fois, c'est toi le roi...



- **Vide-greniers** : dimanche 9 juin
- **Kermesse** : dimanche 16 juin
- **Pot de fin d'année** : vendredi 5 juillet

Contacts avec l'école

Ludovic BOUFFORT, chef d'établissement est en décharge de direction les vendredis pour cette année scolaire 2018-2019.

Les inscriptions sont possibles toute l'année. Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux, vous informer sur le projet éducatif et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh

L'école sera ouverte jusqu'au vendredi 12 juillet (sur rendez-vous du 15 au 19 juillet) et à partir du lundi 19 août.

APEL

Goûter de Noël



Goûter de Noël

Le **vendredi 21 décembre**, le Père-Noël, qui, pourtant bien occupé en cette période, est venu rendre visite aux enfants de l'école.

Sa hotte était chargée. Chaque enfant a reçu un livre et un sachet de friandises.

Ce fut aussi un temps de partage autour d'un goûter (viennoiseries et lait chocolaté) offert par l'association des parents d'élèves.

Au retour de vacances, les enfants ont eu la surprise de voir que le Père-Noël avait aussi pensé à leur



Galette des rois

bien-être et à leur développement en classe en apportant des jeux pédagogiques et didactiques.

Galette des rois

Vendredi 11 janvier 2019, une soixantaine de personnes s'est rassemblée à la salle polyvalente pour partager la galette des rois offerte par l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Patern.

Mr Aymeric LOLIVIER, Président de l'A.P.E.L. a présenté ses vœux avec une petite touche d'humour aux noms des membres de l'A.P.E.L., et a remercié l'ensemble des personnes bénévoles ainsi que l'équipe enseignante.

Petits et grands ont pu échanger, plaisanter et se projeter dans cette nouvelle année.

Ventes

Plusieurs ventes ont été proposées et le seront de nouveau : fromages, brioches, étiquettes et jus de pomme. Les bénéficiaires nous permettent de financer à hauteur de 30% les voyages scolaires et ainsi diminuer la part financière à la charge des parents.

De belles actions qui sont aussi des occasions pour échanger, participer à la vie de l'école et apporter des aides aux projets pédagogiques.

Kermesse

Cette année, la kermesse de l'école Saint Patern aura lieu le dimanche

16 juin 2019. Les festivités se dérouleront à la salle multisports, comme les années précédentes.

Venez nous retrouver nombreux pour que cette journée conviviale soit un succès.

Célébration religieuse, repas, spectacle sur le thème « les cinq continents », stands divers et variés, lâcher de pigeons et de ballons seront de la partie afin de passer une belle journée !

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Si vous souhaitez nous aider, ne serait-ce que ponctuellement ou bien faire partager un de vos talents (maquillage, cuisine, bricolage ...), n'hésitez pas à vous manifester auprès des membres A.P.E.L./O.G.E.C. Nous diffusons nos dates de réunions dans le tableau d'affichage à l'entrée de l'école et sur le site Facebook de l'A.P.E.L. La présence à toutes les réunions n'est pas obligatoire, mais la réussite de cette journée dépend de ces moments toujours conviviaux.

Don de livres

Les anciens manuels scolaires qui ne sont plus utilisés par les enfants vont connaître une nouvelle vie. L'association « Handi Baroud » de la Bouëxière réalise une action « un enfant, un cartable » pour les écoles de la vallée du Draa (sud du Maroc). Ils se chargeront de faire parvenir les livres à leurs futurs propriétaires.



Kermesse



C.S.F. / TPARENTS

Agenda

- Mercredi 13 mai, 20h, « la fratrie dans tous ses états », Delphine Théaudin, psychologue, salle Beau Soleil, gratuit, ouvert à tous.
- Mercredi 25 septembre, 20h, « les ados », Delphine Théaudin, salle Beau Soleil, gratuit, ouvert à tous.
- Bourse automne-hiver, samedi 12 et dimanche 13 octobre.

Bénévoles, rejoignez-nous !

En projet :

- Balade en famille, autour des plantes sauvages, Mme Rupin
- Conférence sur l'autisme
- Atelier huiles essentielles
- Sortie familiale

Côté espace jeux, l'association ouvre les portes de Capucine les mardis (voir avec le RIPAME pour l'ouverture des vendredis). Il y a toujours 3 groupes qui se donnent



le tour. Il reste peu de places, mais il est possible de s'inscrire moyennant 5euros/an/enfant.

Les bénéficiaires des bourses nous permettent de proposer aux Capucins et Capucines des animations dans l'année en complément de celles proposées par le RIPAME. Merci aux bénévoles pour leur investissement.

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné-de-Bais - Chancé »

*Retour sur
le 11 novembre 2018.*

La cérémonie du centenaire de l'armistice s'est déroulée avec ferveur en présence d'une belle assemblée et la participation très émouvante des enfants déposant une rose à chaque citation de chacun des 52 soldats décédés pour la France. Cette cérémonie a été suivie par un vin d'honneur offert par la municipalité, et s'est poursuivie par la commémoration à Chancé. Merci à tous.

A retenir l'aboutissement de l'excellent travail de recherche et de mémoire, avec la parution de l'ouvrage « Mémoires des morts » par Eugène Richard.

L'assemblée Générale s'est déroulée le 31 janvier 2019, une soixantaine de personnes y ont participé. Le président Bernard Davenel ayant démissionné pour raison de santé, le vice-président André Richard a présenté le rapport d'activité de l'année écoulée. C'est ensuite le trésorier Alain Hervagault qui a présenté le bilan financier ; et pour terminer renouvellement du tiers sortant.

Le vice-président et le trésorier ont insisté fortement sur le besoin crucial de nouvelles adhésions, pour que l'association perdure.



L'après-midi s'est poursuivie par la dégustation de la galette des rois, jeux de belote, autres jeux de société, le tout dans la bonne humeur.

Dates à retenir pour l'année 2019 :

Commémoration du 8 mai qui se déroulera le dimanche 5 mai.

Journée détente et rencontre le 25 juillet.

Club Amitiés et Loisirs

Les activités du club en ce début d'année

Les manifestations de fin d'année 2018 se sont achevées par des réunions conviviales et un spectacle.

- Le banquet annuel « au Bretagne » du 3 novembre avec 76 convives,
- Le repas des retrouvailles à Vitré,
- Des séjours touristiques d'une semaine dans la région de Perpignan qui rassemblait en 11 séjours 600 personnes dont 31 louvignéens,
- Le rassemblement de la bûche de Noël du 13 décembre (83 présents)
- Le spectacle avec Anthony Fraysse à l'Aumallerie du 18 décembre (29 participants)
- Notre assemblée générale du 10 janvier avec 83 adhérents présents a été comme chaque fois un temps fort pour faire le point sur nos activités, leurs résultats et nos projets. Le renouvellement du 1/3 sortant des membres du C. A. a été marqué par le retrait de Pierre Fauchoux qui n'a pas souhaité se représenter pour raison de santé. Qu'il soit remercié pour ses 3 années de service ponctuel dans l'équipe. Bienvenue à Yvette Viel qui, élue à l'unanimité, assure son remplacement. Nos effectifs 2019 se sont légèrement confortés avec 122 adhérents.

Nous renouvelons notre sollicitation vers les jeunes retraités, si les 60-70 ans étaient plus nombreux à nous rejoindre, nous serions plus visibles et sans doute plus aptes à diversifier nos activités dans le paysage associatif local.

L'après-midi crêpes du 14 février (plus jeux et randonnée) réunissait 86 participants.

Les rencontres de quinzaine stagnent autour de 25 personnes en moyenne.

Les réunions mensuelles d'hiver « d'activation de la mémoire » se terminent en avril avec une sortie pique-nique fin mai.

Le 17 mars nous avons renouvelé pour la 3^e année consécutive la présentation d'un spectacle de chansons françaises (chorale « le Cabaret du Cœur » de Louvigné-de-Bais, suivie d'une pièce de théâtre comique (troupe NORIOL de Loiron-Ruillé).

Cet après-midi récréatif pour tous dans la nouvelle salle « Intermède » a été un succès avec plus de 200 spectateurs très satisfaits du divertissement et du cadre mis à disposition. Cette manifestation, ouverte à tous publics, contribue à donner une image moins catégorielle et plus dynamique de notre club.

Nos rendez-vous de printemps :

- 29 mars, 14h concours de belote salle « Intermède »

- 13 avril, 12h30 banquet de secteur « au Bretagne »
- 16 mai, 12h30 Repas du club salle Intermède
- 12 juin, 10h fête départementale (Maure de Bret.)

Renouvellement de notre comité de secteur et ses projets

Après 12 années de responsabilités au comité de secteur (ex-canton) Jean Doré de Domagné, président de secteur se retire ainsi que son adjoint Raymond Neveu de St Melaine. Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement au service des clubs de notre ex-canton. L'assemblée générale départementale du 16 avril sera l'occasion d'exprimer concrètement cette reconnaissance.

La réunion de comité de secteur du 23 janvier 2019 avait pour objet entre autres de pourvoir à leur remplacement. Michel Goutart de Domagné a été élu président du comité de secteur et comme adjointe Nicole Richard de Louvigné-de-Bais.

Cette élection marque un rajeunissement notable de ce duo. Un certain nombre d'activités difficiles à réaliser dans le cadre communal sont appelées à se concrétiser dans le cadre plus large du secteur.

Dès 2019 plusieurs initiatives sont d'ores et déjà programmées :

- Deux journées de formation informatique (traitement de texte) de 9 h à 17 h sont prévues les lundis 3 et 17 juin salle de la mairie à Louvigné-de-Bais (8 candidats maximum par journée (participation 20€ par personne)
- Une sortie en car est retenue à Douai la Fontaine le vendredi 12 juillet 2019 pour la « journée de la rose » départ de Domagné à 7h parking 8 à 8 retour vers 19h45 au prix de 71,50€ /pers. repas compris, inscriptions avant le 10 mai dans chaque club.



Atelier d'Arts Plastiques

Comme une envie de XXL

Stéphanie, notre professeure nous emmène vers les grands formats...

Les adultes montent sur les chaises pour atteindre le sommet de leurs créations déployées sur 3 grands papiers assemblés les uns sur les autres. Les enfants tapissent un mur de feuilles blanches et créent une immense et magnifique fresque au fusain

D'un côté nous sommes au milieu des roseaux et de l'autre nous plongeons dans un univers fantasmagorique.

Le groupe modelage, quant à lui, pétrit, façonne, lisse, creuse et confectionne des totems mi-homme mi-animal et bien d'autres choses encore...

Le spectacle pour l'inauguration de la nouvelle salle municipale, nous a permis encore une fois de mettre en avant la créativité de l'Atelier. Les enseignes et les licornes colorées associées au talent des acteurs ont donné une très belle représentation

La date de notre exposition de fin d'année est arrêtée, le thème : LA GRANDE LESSIVE.

Mais chut !!! n'en dévoilons pas plus...

Rendez-vous le 27 JUIN dès 18h30 à l'Atelier.

Nous serons comme toujours, présents le week-end des 6 et 7 juillet pour le spectacle «Désarticulés» et la balade «Chemins en fête».

L'Atelier est ouvert aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes le mercredi après-midi.

• **14h45 à 16h15** – Le modelage
Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture. Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites. La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four de potier que nous avons acquis

• **16h45 à 18h15** – L'art plastiques
Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Ces 2 cours sont proposés à tous les enfants à partir de 6 ans.

• **18h30 à 20h30** – Jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps, observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Les cours sont «mitonnés» par Stéphanie GALODE, notre professeure, animatrice expérimentée, diplômée en arts plastiques et formée aux métiers d'enseignante à l'IUFM.



Nous contacter :

Mail : dessin.louvigne@gmail.com

Facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné-de-Bais

Tél. : Marylène de Carville - 06.70.30.67.97

Adresse : Centre Culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné-de-Bais

Le Cabaret du Cœur

Une année riche en événements pour notre association !

Pour l'inauguration de la nouvelle salle, nous avons présenté un spectacle sur le thème « Soir de fête » en collaboration avec d'autres associations : Ouvrez les guillemets, La vigne au loup, La Danse Louvignéenne et l'Atelier d'arts plastiques.

Ce spectacle a rencontré un franc succès !

Le dimanche 17 mars, nous avons fait la première partie de l'après-midi théâtre organisée par le Club, comme l'année précédente, en présentant 8 chansons.

Notre spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 29 juin à la salle Intermède à 20h30.

Au programme :

Chansons françaises : Georges Brassens, Francis Cabrel, Julien Clerc, Jacques Brel, Maurane etc...

Le thème : Les quatre saisons

Les tarifs : Adultes : 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Nous comptons sur votre présence pour partager un bon moment musical.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76
ou Mme Chantal Moreau-David : 06.11.56.92.43.



Pêche Louvignéenne

Les trois lâchers, organisés en mars et avril ont permis de verser plus de 280 kg de truites à la Touche et réuni bon nombre de pêcheurs et promeneurs. C'est à chaque fois, une occasion de passer un agréable moment, seul avec sa ligne ou en famille. Comme l'année dernière l'ouverture du carnassier a eu lieu le 1^{er} mai.

Les cartes de pêche sont en vente au PMU « La Rozell » à la Boucherie « chez Jimmy » Une carte été (juillet - août) pour les enfants de -16 ans à 5 € est encore proposée cette année.

Pour rappel le prix de cartes :

A la journée : 7 €

Adulte à l'année : 30 €

Enfant à l'année : 15 €

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez joindre David au 06.82.72.10.27



Association des comédiens de la Vigne au Loup

Participation au spectacle d'inauguration de la nouvelle salle Intermède

Deux bénévoles de l'association, Marie-Christine Gérard et Laurence Loison ainsi que Patricia Pierre et trois de ses élèves : Leyla, Matthys et Gaëtane ont participé au spectacle « Soir de fête » sur la toute nouvelle scène de la salle «Intermède» avec une cinquantaine d'autres artistes amateurs bénévoles des associations culturelles de la commune : le Cabaret du Cœur, La Danse Louvignéenne, Ouvrez les Guillemets et l'Atelier d'Arts Plastiques.

Un spectacle composé de chants, danses, sketches et poésies dans un magnifique décor de place de village festive construit par Claude Moreau et imaginé et mis en scène par Chantal Moreau. Maryvonne Taburet a créé et confectionné les costumes.

Une très belle expérience pour chacun. Leyla a adoré le moment où elle a demandé une glace citron et vanille à Patricia, la marchande ambulante.

Elle a aussi aimé le moment où elle était avec Matthys sur le banc recouvert d'un patchwork de tricot (entièrement réalisé par des bénévoles) durant la chanson de Brassens «les amoureux des bancs publics» interprétée par la chorale du Cabaret du Cœur et aussi le moment où elle a gagné une jolie pou-

pée à la loterie en faisant tourner la roue de la chance. Cette même roue qui servait jadis aux Kermesses de l'école et qui a repris vie après plusieurs années passées dans un grenier ... Magnifique non !

Nous avons tous pris beaucoup de plaisir dans cette belle aventure humaine et artistique et remercions le public et la municipalité pour tous ses encouragements et généreux applaudissements.

Représentation des deux groupes d'élèves de la saison 2018-2019

Les 19 élèves de Patricia Pierre ont maintenant leurs rôles, leurs textes et se préparent assidûment aux prochaines représentations théâtrales qui auront lieu le 14 Juin prochain

sur la scène de la salle «Intermède». Pour le groupe des 8/11 ans la pièce s'intitule « Je veux et j'exige» et pour le second groupe des 11/14 ans, « Une folle histoire ».

Prenez date et venez les applaudir...

La citation semestrielle de Patricia Pierre :

«La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité».

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 Juillet pour accompagner les deux Compagnies d'artistes qui se produiront à l'espace détente dans le cadre du festival des «Dé-sArticulés» et le dimanche 7 juillet pour les chemins en fête.

Belle saison estivale à chacun...



Le groupe des pré-Ados qui jouera :
"Une folle histoire"



Matthys, Laurence, Marie-Christine et Patricia ...



Patricia, la marchande de glaces



Matthys et Leyla sur le banc lors d'une répétition



Le groupe des 8/11 qui jouera : "Je veux et j'exige"

Dynamic Gym

Notre assemblée générale s'est déroulée le 04 mars 2019, moment important pour que tous les adhérents(es) puissent s'exprimer.

Dorénavant, toutes nos activités se déroulent à la salle des sports, les jeudi et samedi.

Multisports

Les enfants de 5-10 ans découvrent une dizaine de sports au cours de la saison, avec Nicolas, notre animateur sportif.

Horaires :

Pour les 5-7ans : De 16h45 à 17h30

Pour les 7-10 ans : De 17h30 à 18h15

Tarif à l'année : 55 €

Fitness - step

Les séances sont très diversifiées, alliant cardio, renforcement, abdos, gainage etc...

Horaires :

- Jeudi de 18h30 à 19h30 - Fitness
- Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Samedi de 09h15 à 10h15- Fitness

Les tarifs sont les suivants :

- 70 € pour 1 cours/semaine
- 100 € pour 2 cours/semaine

À tout moment de l'année, il est possible de venir tester nos séances, lors de 2 cours de découverte.

Alors n'hésitez plus à nous rejoindre.

Pour tout renseignement :
marie-christine.louin@orange.fr
ou 06 77 23 41 33

DYNAMIC GYM



Les P'tites raquettes Club

Compétitions :

Cette saison 2 équipes en adultes et jeunes sont engagées en championnat.

Point à la mi- saison :

• Adultes :

Equipe 1. Malgré de nombreuses blessures des titulaires, nous finissons à la 5^e place sur 8.

Equipe 2. L'apprentissage de notre nouvelle équipe se fait dans la difficulté car nous finissons 7^e sur 7 équipes.

• Jeunes : Après 2 matchs, l'équipe 1 se classe à la 6^{ème} place sur 7 équipes.

Toujours après 2 matchs, l'équipe 2 est classée 5^e sur 7 équipes.

A tous les joueurs, nous vous souhaitons une bonne 2^e partie de saison et amusez-vous bien !!!

Vie du club :

Le 26 janvier 2019 s'est déroulé un après-midi et une soirée avec les membres libres et motivés pour effectuer un tournoi interne ou 1 jeune était en équipe avec un adulte. Ce tournoi a été suivi de la traditionnelle galette des rois.

Une soirée pizzas s'est déroulée en soirée pour finir cette demi-journée en beauté.



TOURNOI annuel

Cette saison, pour la 1^{ère} fois, il n'y aura pas de tournoi au mois de juin.

LE TOURNOI EDITION 2019 SE DEROULERA LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE. Tournoi ouvert aux licenciés et non licenciés.



**Le 13 SEPTEMBRE 2019
A 19H**

**SALLE DES SPORTS
DE LOUVIGNÉ DE BAIS**

Tournoi de Tennis de Table



Stade Louvignéen Football Club

La fin de la saison 2018/2019 approche à grand pas, et avant de faire un premier bilan à quelques journées de la fin du championnat, l'heure est à la mobilisation pour préparer les animations et festivités de fin de saison. Après le repas du club du **31 mars** dans la nouvelle salle « l'Intermède » ce sont le loto annuel du **1^{er} mai** et le tournoi des jeunes U11/U13 du **4 mai** qui se sont enchaînés. Il faut maintenant retenir les dates suivantes :

- **25 mai 2019** : tournoi jeunes U15/ U17
- **8 et 16 juin 2019** : journées nationales des débutants pour les U6 et U9 organisées par le District 35 (plus de 2000 jeunes pour chaque journée)

Ces manifestations sont des moments forts de la vie du club, le Loto notamment représente une part importante de nos recettes, évidemment cela passe par une forte participation, et bien sûr les tournois qui sont toujours une fête pour tous nos jeunes footballeurs. Nous espérons vous voir très nombreux...

Sur le plan sportif, la fin de saison s'annonce palpitante pour notre équipe A. Bien qu'elle soit en milieu de tableau à 7 journées de la fin du championnat, elle a seulement 3 points d'avance sur le premier reléguable. Les matchs à enjeux directs face aux équipes dans la même situation seront décisifs.

Les craintes de début de saison se sont confirmées pour l'équipe B. Elle jouera très probablement en division 3 de district la saison prochaine. Malgré tout, les résultats de la 2^e partie du championnat sont encourageants et il faudra viser une remontée dès l'année prochaine.

L'équipe des vétérans caracole en tête de son groupe, aucune défaite, 1 nul et 11 victoires à 2 journées de la fin du championnat. Bravo les anciens !!!

Concernant les 3 équipes U13, les 2 équipes U15 et l'équipe U17, cette

première année en association avec l'US Bais est pleine d'espoir pour l'avenir. Les entraînements en commun ont permis aux jeunes des 2 clubs d'apprendre à se connaître, de sympathiser, de se faire de nouveaux copains, et sur le terrain, on ne sait pas qui est licencié à Bais ou à Louvigné.

De l'aveu des dirigeants des 2 clubs, c'est une grande satisfaction... En fait, comme souvent, ce sont les adultes qui ont parfois plus de mal à se comprendre, mais c'est normal pour une première saison ! Ce premier bilan est satisfaisant et l'association avec l'US Bais devrait s'inscrire dans la durée, de plus les résultats sont encourageants, notamment pour les équipes U13.

La saison se termine fin mars pour les équipes U6, U9 et U11, soit près de 70 licenciés qui jouent le samedi matin sous les couleurs du Stade Louvignéen. Les matchs se dérou-

lent en plateau sur des petits terrains par équipe de 8 ou 5 joueurs suivant les catégories. Plusieurs clubs sont réunis sur un même site, ce qui nécessite plus d'encadrants compte tenu du nombre de joueurs. La participation des parents est indispensable pour accompagner ces équipes, surtout pour les plus jeunes, les U6... ils font un peu de bruit, mais venez, vous ne regretterez pas !

Comme tous les ans, une journée découverte sera organisée fin mai, une information sera diffusée dans les écoles.

Merci à tous les bénévoles, dirigeants, encadrants, entraîneurs, aux joueurs et à nos arbitres qui œuvrent chaque semaine pour le bon fonctionnement du club.

Et n'oubliez pas de venir nombreux aux animations et tournois de fin de saison...

Le comité du SLFC

Le 9 juin à St-Brice-en-Coglès, les jeunes du SLFC participeront à un grand tournoi U9 avec des équipes des clubs professionnels du Stade Rennais, FC Nantes, Toulouse, Montpellier... Des souvenirs inoubliables !

Site internet : <http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>



Équipe des vétérans.

Louvigné-de-Bais Volley-ball

Le club est parti sur une bonne lancée cette année. La dynamique est en place : les petits mettent le feu sur les terrains, les jeunes progressent grâce à deux entraînements par semaine, et les vétérans sont actuellement premiers de leur championnat respectif.

Les pré-régionales sont sorties de la première phase du championnat invaincues. Cependant, la phase retour est plus difficile pour les filles. Il faut donc s'accrocher jusqu'à la fin pour prétendre à la montée en régional qui est l'objectif visé.

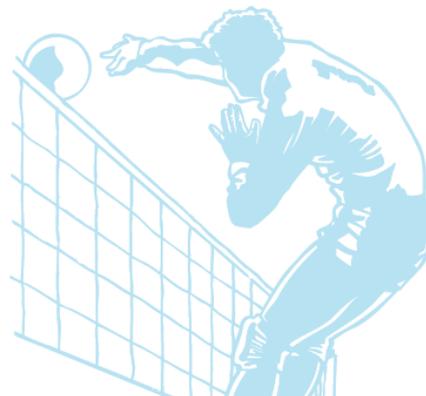
Cette année, nous avons profité de la nouvelle salle des fêtes «Intermède» pour relancer un repas du club. Cette soirée a été appréciée par tous, dans une ambiance de folie et très familiale. La soirée était animée

par un professionnel qui a mis le feu avec ses différentes animations.

Pour répondre à la demande de nos licenciés, nous avons renouvelé la boutique avec de nouveaux articles aux couleurs du club.

Enfin, pour clôturer la saison sur une bonne note, un tournoi (séniors et jeunes) sera organisé le 10 et 11 mai. Aussi, pour la deuxième année consécutive, le pays de Vitre accueille les volleyades du 29 mai au 1^{er} juin. Le club aura l'honneur de recevoir quelques matchs durant le week-end.

Nous tenons une fois de plus à remercier les bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps pour le club.



Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur le groupe Facebook du club ou sur notre site internet <http://louvignedebaisvoll.wixsite.com/ldbvb>.

Contact :

Damien Richard, président - 06 47 00 04 60

Rozenn Jeuland, secrétaire - 06 15 53 73 15

Adèle Gérard, vice-présidente - 07 51 68 87 31

Palets Club de Louvigné-de-Bais

Le Palet Club change de bureau. Charles Poirier (à droite sur la photo) a quitté son poste de président du club qu'il a créé il y a 15 ans. C'est Dimitri Clouet qui le remplace.

Le bureau est maintenant composé de :

Dimitri Clouet : président

Jean-Luc Marion : vice-président

Denis Meneux : secrétaire

Béatrice Gendry : trésorière

Roland Louapre : trésorier adjoint

Adresse mail : palet.louvignedebais@gmail.com

Dates à retenir

- **12 mai** : concours en individuel le matin et en équipe de 2 l'après midi
- **13 octobre** : coupe de France en quadrette



Au 1^{er} plan de gauche à droite : Dimitri Clouet, Jean-Luc Marion, Denis Meneux, Roland Louapre (Beatrice Gendry Absente)

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : Prénom :

Adresses :

.....

Week-end Festif

SAMEDI 6 JUILLET

Festival Des ARTiculé

1^{er} SPECTACLE : 18h30

Kiroul

Mademoiselle Culcendron, Grincheuse et émouvante, 53 ans peut-être 97, nous raconte l'histoire de Cendrillon. Spectacle tous publics dès 7 ans.

2^e SPECTACLE : 20 h 30

Joe & Joe

Deux hommes qui aiment l'action, le courage et la stratégie, surtout chez les autres. Spectacle tous publics dès 5 ans.

*Possibilité de restauration sur place :
galettes saucisses, crêpes, bateaux, boissons....*



SAMEDI 7 JUILLET

Chemins en Fête

Rendez-vous « espace détente » à partir de 13h30 pour une balade chantée dans la nature louvignéenne.

Tout au long du parcours, vous rencontrerez : guitariste, accordéonistes, buvette, chants, orgue de barbarie et animations diverses...

